

## CONVOCAATION

Le collège des bourgmestre et échevins invite, en conformité de l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal à assister à la prochaine réunion du conseil fixée au

**Jeudi, 6 mars 2025 à 14.30 heures**

en la salle du conseil communal de la mairie, 1, place Grande-Duchesse Charlotte, aux fins de délibérer sur les objets cités ci-après.

Strassen, le 28 février 2025

le collège des bourgmestre et échevins,

le Président,

le Secrétaire,

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation des procès-verbaux des séances du conseil du 28.11.2024, 12.12.2024, 19.12.2024 et 23.01.2025.
2. Confirmation de règlements temporaires sur la circulation.
3. Approbation d'une série de décomptes de travaux extraordinaires.
4. Modification ponctuelle du budget ordinaire et extraordinaire.
5. Approbation de la convention MAISON DES JEUNES pour l'année 2025.
6. Décision de principe quant à une étude sur les pluies torrentielles.
7. Désignation d'un représentant pour le comité de pilotage Natura 2000 « Mamer-Äischdall-Gréngewald ».
8. Nomination d'un membre du conseil d'administration de l'Office social.
9. Nominations au sein des commissions locales.
10. Approbation de plusieurs conventions entre associations sportives et la commune relatives à la promotion des activités sportives des enfants et adolescents.
11. Urbanisme :
  - a) Décision portant sur la mise en procédure d'une modification ponctuelle du PAG « Kiem ».
12. Allocation de dons.
13. Approbation de plusieurs contrats de bail.
14. Approbation de la charte « Meng Gemeng lieft Sport » et d'une convention avec le ministère des Sports.
15. Divers.
16. Décision portant sur une autorisation d'ester en justice. (huis clos)